

Notre abonné Raymond Rueda nous envoie une chronique concernant l'origine de son village que tous les anciens apprécieront, j'en suis sûre. Peut-être d'autres habitants de ce village auront à coeur de compléter notre documentation en nous envoyant leurs souvenirs. Merci d'avance.

A quarante kilomètres de Mascara et trente de Saïda : Charrier (du nom d'un commandant qui a servi dans la région) agglomération qui n'a pas toujours porté ce nom puisqu'à sa création elle s'appelait "hameau du 40ème kilomètre" (40 kilomètres de Mascara) alors qu'avant l'arrivée des français et jusqu'en 1876 le lieu se nommait "Sidi-Boubekeur" du nom d'un marabout.

Charrier est un village qui s'est créé en quelque sorte tout seul. Plusieurs commerçants ayant trouvé ce point bien situé et propre à l'exploitation et à la commercialisation de l'alfa qui se trouvait en abondance dans la région vinrent s'y établir et entraînent à leur suite de nombreux ouvriers. Il y avait là une assez forte population espagnole ainsi que quelques Français et Italiens logés dans des gourbis. Le nombre en variait suivant le moment c'est à dire avec la saison ou la morte saison de la cueillette de l'alfa. Parmi les colons installés avant la création du centre citons : Moréno Antoine, Mailhe Jean Marie, Gazot Blaise, Mas Antonio (mon arrière grand-père en Algérie depuis 1938 et à Charrier depuis 1871) Yvars François, Péres Raymond, Brugin, Ballester Vicente, Campillo Francisco, Sierra Jacques, Rodrigues Cano, Riu Joseph, Barnouin Etienne et Fabre Baptiste.

En 1876 l'administration française crut devoir donner un plus grand essor à ces efforts particuliers et décida dans ce but la création d'un centre agricole et industriel.

Elle était assurée d'avance de voir réussir et prospérer le hameau. Malheureusement, à cause de la proximité de Oued-Taria et Franchetti (déjà créés) et les terres de culture qui n'étaient pas en grande quantité, on ne donna pas immédiatement à ce centre tout le développement qu'il aurait pu avoir. Le nombre de feux (lots) devant être proportionné aux ressources territoriales qu'il est possible de mettre à leur disposition on se contenta de former en tout 20 concessions : dix agricoles et dix industrielles. La création de ce hameau constituait un trait

d'union entre les villages de Oued Taria à 10 kilomètres du côté de Mascara et de Franchetti à 5 kilomètres vers Saïda. Elle avait en outre l'avantage de comprendre un territoire soumis à l'administration militaire qui se trouvait enclavé entre les territoires civils des deux centres dont nous venons de parler et le nouveau

village pouvait être aussitôt décréte rattaché à l'administration de la commune mixte de l'Oued Taria. Enfin le motif dominant qui militait en faveur de la création du hameau du 40ème kilomètre se déduisait de l'avantage exceptionnel résultant pour l'administration de créer un centre sans bourse délier pour ainsi dire. En effet, les 467 hectares de terrain nécessaires appartenaient à la tribu des Beni Meniarin Fouaza qui ne demandait pas mieux que de les céder en échange de terrains équivalents à prélever sur le territoire de l'ancienne smala de l'ouizert qui était abandonnée et dont l'insalubrité notoire ne permettait pas l'installation d'une colonie agricole. Le hameau à créer se trouvant seulement à 5 kilomètres de Franchetti et devant être peu important il devenait inutile de le doter dès sa création d'édifices communaux et toute la dépense devait se résumer à la construction d'une passerelle permettant aux colons d'arriver à leurs terres de culture qui se trouvaient situées en partie sur la rive gauche de l'Oued Saïda. La commission des centres de la subdivision de Mascara qui s'est réunie le 8 avril 1876 sous la présidence de Monsieur le Général Cerez fut d'avis à l'unanimité, moins une voix que la création du hameau du 40ème kilomètre ne présentait que des avantages réels.

CHARRIER



L'Eglise

Procès verbal de la séance du 8 avril 1876

Emplacement : la création ayant pour but de donner une existence bien caractérisée à l'agglomération déjà faite, l'emplacement naturel se trouve être celui sur lequel quelques européens sont déjà installés à cheval sur la route de Mascara à Saïda.

Périmètre : il sera facile de prélever sur la tribu Beni Meniari d'abord 200 hectares environ de terres de culture qui sont de très bonne qualité et les terrains de parcours qui pourront être nécessaires soit environ 150 à 200 hectares. Ainsi composé, le périmètre comprendrait 20 hectares de bonne terre pour chaque famille d'agriculteurs et un parcours commun de 150 à 200 hectares. Au moyen de ces ressources, les nouveaux colons trou-



La Gare en 1986

veront une existence assurée dans la culture de leurs concessions et seront prémunis contre les déceptions qui pourraient survenir dans le cas peu probable du reste où l'exploitation de l'alfa ne serait pas pour eux une source de revenus.

Sécurité et influence politique ces questions sont résolues d'avance par les résultats obtenus à la suite de la création de Oued Taria et de Franchetti, aussi la commission ne croit pas devoir s'appesantir sur ce chapitre.

Salubrité: l'endroit désigné pour la création du hameau ne laisse rien à désirer sous le rapport de la salubrité et il résulte des déclarations faites par les familles déjà installées qu'elle n'ont eu à souffrir d'aucune maladie dûe à la situation de l'emplacement du village projeté ; tout porte à croire qu'il en sera de même pour les nouvelles familles qui seront établies en cet endroit.

Communications : la route de Mascara à Saïda traverse le territoire du hameau dans toute sa longueur et nous pensons que ce moyen de communication est largement suffisant. Cette route reliera le hameau projeté aux centres de Oued Taria et de Franchetti et le met par conséquent en communication directe avec Mascara et Saïda. Il ne paraît pas nécessaire d'établir des chemins d'exploitation attendu que le territoire se forme d'une longue bande de terrains dont la largeur maximum n'excède pas 600 mètres entre la route et la rivière. En outre, le chemin de l'Ouzet partant de l'emplacement du village traverse diagonalement la partie du territoire qui offre la plus grande largeur, toutefois il y aura lieu d'établir sur la rivière une passerelle qui permettra aux colons, d'abord d'arriver à la source la plus abondante et en second lieu de se transporter avec des charrettes sur la partie du territoire qui se trouve sur la rive gauche de la rivière. Le chemin, existant déjà, des maisons à ce point, est en assez bon état pour qu'il soit simplement nécessaire de l'entretenir, charge qui incombera aux habitants du village.

Eaux : trois sources situées, l'une sur la rive droite et les 2 autres sur la rive gauche de la rivière donnent de l'eau de bonne qualité et en assez grande abondance, pour la source de la rive droite 4/5 de litre par seconde et pour celles de la rive gauche 2/5 et 3/4 de litre par seconde. Ces sources situées à environ 550 mètres du centre du village seront facilement accessibles dès qu'on aura construit la passerelle dont nous venons de parler. En hiver, mais rarement, ces sources qui sortent des bords mêmes de la rivière sont couvertes par les fortes crues, mais cet inconvénient très rare n'est pas énorme car l'eau de la rivière elle-même est très potable en hiver et ne peut être nuisible. Il existe en outre à la maison cantonnière un puits, mais l'eau en est saumâtre et désagréable, aussi, il serait inutile d'en creuser un autre pour les besoins du village car il ne pourrait être utilisé.

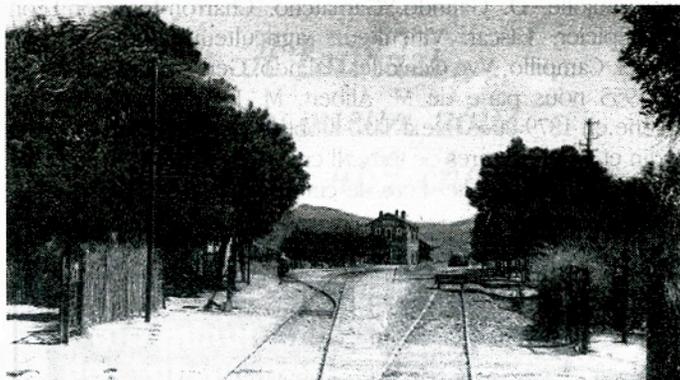
Commerce : le seul commerce de l'endroit repose sur l'exploitation de l'alfa qui se pratique sur une assez vaste échelle mais lorsque le chemin de fer Desbrousse sera terminé, il est à craindre que la station étant établie à Franchetti, le commerce

ne se porte vers ce dernier point au préjudice du hameau projeté, c'est pourquoi il sera prudent de doter chaque famille d'une concession assez grande pour qu'elle en retire les ressources nécessaires à son existence.

Dépenses : ainsi que nous l'avons vu plus haut la seule dépense qui paraisse incomber à l'administration sera celle occasionnée par la construction d'une passerelle sur la rivière. Cette dépense est évaluée à la somme totale de 3000 francs.

Conclusions. En résumé, vu le peu de dépenses que cette installation doit occasionner et considérant les résultats déjà obtenus par l'initiative privée, la commission estime qu'il est du devoir de l'autorité de favoriser cet élan spontané de colonisation et de l'industrie en créant au 40ème kilomètre un hameau qui se composera de 10 familles d'agriculteurs et d'un nombre égal d'industriels auxquels il ne sera concédé qu'un emplacement à bâtir.

Le 17 septembre 1882 la commission des centres de l'arrondissement de Mascara s'est transporté à Charrier pour un projet d'agrandissement du centre. Monsieur l'administrateur de la commune mixte de Saïda proposa d'augmenter de 40 feux (lots) le centre de Charrier afin de lui permettre d'être constitué en commune de plein exercice. Mais après examen des lieux, la commission déclara ce projet irréalisable parce que la majeure partie des terres proposées pour l'agrandissement était de très mauvaise qualité sinon tout à fait impropre à la culture. Toutefois désireuse de donner satisfaction aux vœux des habitants elle a recherché et trouvé une combinaison qui permettait de créer à Charrier 6 nouvelles concessions agricoles. Assurément cet agrandissement était de bien peu d'importance mais si l'on prenait garde au petit nombre de feux du village il pouvait présenter quelque intérêt; Les terres agricoles nécessaires furent prélevées sur le douar de Tafrent, acquises par voie d'expropriation et payées en argent faute de biens domaniaux à offrir en compensation. La grande difficulté consista à trouver des lots à bâtir et des lots de jardin. On dût nécessairement les exproprier sur les anciens colons car il ne restait rien de dispo-



Le passage à niveau et la Gare

nible à Charrier. Les propriétaires dépossédés abandonnèrent aisément les terrains à bâtir, mais les lots arrosés qui leur servaient de jardins étaient si petits que tout prélèvement leur était sensible. Les dépenses qui entraînèrent l'agrandissement de Charrier s'élevèrent :

- 1) pour l'acquisition de 242 hectares de terres de culture et de parcours à raison de 50 francs l'hectare 12100 francs
- 2) pour l'acquisition des lots à bâtir et des lots de jardins à une somme de 2330 francs par famille soit au total pour les 6 concessions 14000 francs.

Les lots ne furent attribués que plusieurs années plus tard, le 23 octobre 1896. Après tirage au sort, les nouveaux concessionnaires (demeurant tous à Franchetti) furent : Messieurs Epplin Frédéric, Schlosser Victor, Piegay Alexandre, Thomann Jean,

Guibert Irénée et Font François mais Messieurs Font François, Schlosser Victor et Guibert Irénée renoncèrent à ces attributions au bénéfice de Galindo Jean, Galindo Diégo et Tellier Celestin. Après 12 ans d'existence, la population de Charrier était de 172 habitants répartis en 58 Français, 90 Espagnols, 6 Israélites et 12 Indigènes. Quelques années plus tard, 243 Européens et 44 Indigènes et en 1926, 233 Européens et 171 Indigènes.

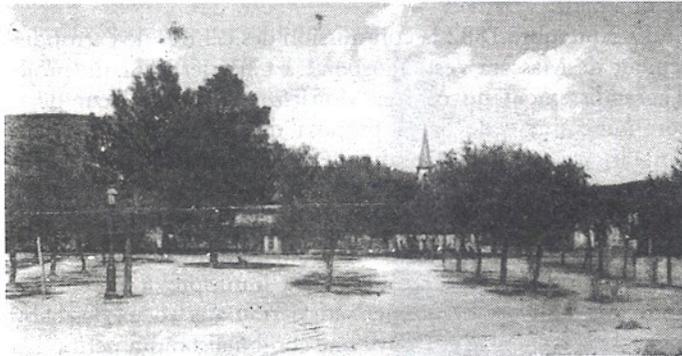
L'eau fut amenée dans le village en 1888.

L'église fut construite en 1901.

La première institutrice fut nommée en 1880 et s'appelait Renard Madeleine née à Lyon en 1831.

En 1897 Monsieur Brunel Antoine était adjoint spécial à Charrier

Rueda Raymond



La Place

Mme Karl Heinz-Knutzen nous donne des renseignements puisés dans un livre de 1897, dont nous la remercions vivement: Charrier: Village dépendant de la commune mixte de Saïda (à 31 Km) Facteur: Boitier-ST de train d'Arzew à Ain-Sefra, Marché le mardi. Adjoint spécial: Pasquet; Ecole mixte: Mme Dutaitre. Expédition d'alfa: Galindo, Gamatcho. Aubergistes Epiciers: Vve Caujolle, D. Galindo, Gamatcho. Charron-forgeron: Léon (P). Epicier: Lascar. Viticulteurs agriculteurs: Balester, Vve Brunel. Campillo, Vve Gaujolle, Galindo, Gerbert. Enfin un livre de 1955 nous parle de M. Alibert. M. Jean Alibert vient en Algérie en 1879 et se fixe à Tizi. Il obtient un lot à bâtir, un petit jardin et deux hectares de terre. Il crée ensuite un commerce de boucherie boulangerie. Père de cinq enfants dont quatre lou-



La Grand Rue

ront des fermes qu'ils exploitent en communauté. L'ainé Jules et son frère Paul né à Tizi le 11 mars 1885 se rendent acquéreurs de lots en friche et broussailles, traversés de pistes reliant Saïda à Mascara, dans la région de Charrier. 1.400 hectares qui nécessitent des travaux de mise en oeuvre tellement pénibles que les premiers acquéreurs se sont découragés. Leur premier souci est de créer des routes, aidés par M. Hosteing qui leur en facilite les moyens puis prends les charges d'administration et d'extension du réseau. (NDLR: Nous aimerions bien savoir qui est ce M. Hosteing, probablement un élu de Saïda). Les terres mises en cultures, les bâtiments édifiés, ils créent une coopérative ouvrière permettant l'approvisionnement de la population en denrées diverses. Ils continuent à acheter des terres en friche et de petites propriétés à l'abandon donnant à la région un essor nouveau.

Ces activités ne l'empêchent pas de continuer le commerce de boulangerie avec son père puis seul. Il fait son service militaire à Mascara au 6ème Chasseurs puis la campagne du Haut-Guir comme Brigadier de Cavalerie avec le grade de Maréchal des Logis. Mobilisé en 1914 il fait la campagne de France et sera promu Sous lieutenant au feu le 3 février 1915. Affecté au 1er Chasseurs d'Afrique il fait la campagne d'Orient. Il sera décoré de la Croix de Guerre, de la Médaille d'Orient et du Haut-Guir, de la commémorative 14-18. En février 1936 il est fait Chevalier de la Légion d'Honneur à titre militaire et Officier à titre civil en 1954. Enfin il est fait Chevalier du Mérite Agricole.

ATTRIBUTIONS DES CONCESSIONS

- | | |
|--------------------------------|--------------------------------|
| N° 1) MESTRE Martin | N° 18) GAZOT Blaise |
| N° 2) CORNE Prosper | N° 19) MAILHE Jean-Marie |
| N° 3) CHAMBON Achille | N° 20) MAS Antoine |
| N° 4) VIERS François | N° 21) RICHON Etienne Hypolyte |
| N° 5) VINCENT Joseph | N° 22) RIU Joseph |
| N° 6) TEYSSEIRE Lucien Gabriel | N° 23) PONTS ET CHAUSSEES |
| N° 7) BRUNEL Antoine | N° 24) FABRE Baptiste |
| N° 8) COMMUNE | N° 25) MORENO Antoine |
| N° 9) CAUJOLLE Jean-Baptiste | N° 26) GARRIGUES Jean |
| N° 10) YVARS François | N° 27) CHAFFIEL Victor |
| N° 11) CAMPILLO | N° 28) BARNOUIN Etienne |
| N° 12) FORT Marius | N° 29) EPLIN Frédéric |
| N° 13) BRUNEL Antoine Fils | N° 30) GALINDO Jean |
| N° 14) BALLIESTRER Vincent | N° 31) PIEGAY Alexandre |
| N° 15) GERBET Pierre | N° 32) THOMANN Jean |
| N° 16) BALLIESTER Vincent | N° 33) TELLIER Célestin |
| N° 17) MAILHE Jean-Marie | N° 34) GALINDO Diégo |

